



Commissaire
auxComptes.fr

CommissaireAuxComptes.fr
7, petit sentier de la Savoie
92 320 CHÂTILLON
Téléphone : 01-46-45-83-86
E-mail : cac@commissaireauxcomptes.fr

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

International Council on Monuments and Sites

ICOMOS

11, Rue du Séminaire de Conflans
94 220 Charenton-le-Pont

SOMMAIRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/12/2017 DE L'ASSOCIATION ICOMOS

OUTRE LA PAGE DE GARDE, LE PRESENT DOCUMENT COMPREND UN TOTAL DE 20 PAGES
SE DECOMPOSANT AINSI :

SOMMAIRE	PAGE 1
RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	PAGE 2
COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017	PAGE 8
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017	PAGE 10
RAPPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	PAGE 19

IM



Commissaire
auxComptes.fr

CommissaireAuxComptes.fr
7, petit sentier de la Savoie
92 320 CHÂTILLON
Téléphone : 01-46-45-83-86
E-mail : cac@commissaireauxcomptes.fr

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

IM

International Council on Monuments and Sites

ICOMOS

Association Loi 1901

Siège social : 11, Rue du Séminaire de Conflans

94 220 CHARENTON LE PONT

SIRET 784 228 454 00038

Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux Sociétaires,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour six années consécutives et ce jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ICOMOS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

IM

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'application du principe de séparation des exercices sur les opérations encadrées par des budgets de ressources régis par des contrats, et encaissables sous conditions de dépenses effectives. Ces vérifications se sont matérialisées par l'analyse de la comptabilité analytique ventilée par missions.

Nous nous sommes également assurés qu'aucun élément d'importance intervenu avant ou après la clôture ne pourrait remettre en cause d'une façon significative le résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IM

IV. Vérification du rapport et des autres documents adressés au Comité Exécutif

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Comité Exécutif sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Comité Exécutif.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

IM

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Châtillon, le Vendredi 15 Février 2018

SAS CommissaireAuxComptes.fr

Associée signataire :

Isabelle MARQUIS

Commissaire aux Comptes



**Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles**

Annexe : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ICOMOS

Bilan au 31 décembre 2017

Actif	Montants	Amortissements ou provisions	Totaux		Passif	Montants	Totaux	
			Au 31/12/17	Au 31/12/16			Au 31/12/17	Au 31/12/16
Actif immobilisé			9 234,45	8 313,58	Fonds de financement		287 390,87	289 781,20
Installations	-				Fonds de financement au début de l'exercice	289 781,20		
Matériel de bureau	34 401,62	27 125,63			Déficit de la période	-2 390,33		
Mobilier de bureau	14 119,57	12 161,11						
	48 521,19	39 286,74			Provisions pour risques et charges		230 000,00	229 433,00
Banque Crédit du Nord: SICAV			17 727,67	17 727,67	Provisions pour charges	15 000,00		
					Provision charges sur immeuble	215 000,00		
					Avances et acomptes reçus sur commande		32 998,00	51 754,00
Actif circulant			1 015 413,28	1 040 432,81	Dettes		359 649,75	382 652,05
Clients et comptes rattachés					Etablissements de crédit			
Cotisations à recevoir	5 790,00	5 790,00			Fournisseurs - Factures non parvenues	82 469,15		
Contrats à recevoir	153 613,09				Etat - Impôts & taxes	7 351,75		
Subventions à recevoir	-				Personnel	46 538,00		
Autres produits à recevoir	85,54				Organismes sociaux	59 632,39		
Débiteurs divers	1 400,66				Contrats réglés d'avance	-		
Disponibilités	860 313,99				Charges à payer	30 567,92		
	1 021 203,28	5 790,00			Créditeurs Divers:	133 090,54		
Charges constatées d'avance			7 282,37	6 715,00	Produits constatés d'avance		139 619,15	119 568,81
Ecart de conversion actif			-	-	Ecart de conversion passif		-	-
Total de l'actif			1 049 657,77	1 073 189,06	Total du Passif		1 049 657,77	1 073 189,06

Compte de Résultat
Du 1er janvier au 31 décembre 2017

	Exercice 2017		Exercice 2016
	Montants	Total	
<u>Produits liés à l'activité</u>		1 117 885,06	1 162 459,78
Contrats UNESCO	876 668,00		
Missions de conseil	87 588,50		
Autres contrats	60 293,09		
Prestation de services	7 615,97		
Campagne de Financement Participatif (Crowdfunding) AG Delhi	77 218,21		
Ventes de publications	1 176,82		
Produits annexes	7 324,47		
Subventions		142 760,04	119 975,98
Cotisations		426 750,00	418 618,93
Transferts de charges		-	-
Reprise de prov. pour cotisations		9 677,00	14 980,00
Reprise de prov. pour charges		74 433,00	-
Reprise de prov. pour charges (Personnel)		30 000,00	20 000,00
Produits d'exploitation	A1	1 801 505,10	1 736 034,69
<u>Consommations en provenance de tiers</u>		891 096,75	793 387,52
Frais directs d'activité	42 567,14		
Immeuble et matériel	3 367,27		
Personnel extérieur	217 144,42		
Déplacements et missions	416 565,58		
Autres consommations externes	211 452,34		
Impôts locaux et autres		-	-
<u>Charges de personnel</u>		637 779,86	622 921,61
Salaires	422 482,73		
Stagiaires	11 522,40		
Charges sociales	175 504,98		
Taxes	28 269,75		
Créances irrécouvrables - dont cotisations et contrats		158 383,91	79 227,42
Dotations aux amortissements		4 584,95	3 776,84
Dotations aux provisions pour charges d'exploitation		-	40 000,00
Dotations aux provisions pour charges sur contrats		15 000,00	34 433,00
Dotations aux provisions pour charges de personnel		-	30 000,00
Dotations aux provisions pour charges sur immeuble		60 000,00	60 000,00
Dotations aux provisions pour cotisations		5 790,00	9 677,00
Charges d'exploitation	B1	1 772 635,47	1 673 423,39
Résultat d'exploitation (A1) - (B1)		28 869,63	62 611,30
Produits financiers		810,51	633,19
Gains de change		4,54	8 535,95
Reprise de provision pour perte de change		-	-
Produits financiers	A2	815,05	9 169,14
Charges financières		2 999,76	1 099,40
Pertes de change		29 215,25	1 495,95
Dotation aux provisions pour perte de change		-	-
Charges financières	B2	32 215,01	2 595,35
Résultat financier (A2) - (B2)		-31 399,96	6 573,79
Produits exceptionnels sur exercices ant.		140,00	214,64
Produits exceptionnels			1 000,00
Intégration annuelle des subventions d'investissement			-
Produits exceptionnels	A3	140,00	1 214,64
Charges exceptionnelles s/exercices ant.			-
Charges exceptionnelles			3 491,55
Dotation aux provisions			-
Charges exceptionnelles	B3	0,00	3 491,55
Résultat exceptionnel (A3) - (B3)		140,00	-2 276,91
Excédent ou déficit de l'exercice (A) - (B)		-2 390,33	66 908,18

Clients et comptes rattachés

0,00

Produits à recevoir et provisions

	Produits à recevoir	Provisions
Subventions	0,00	0,00
Contrats	153 613,09	0,00
1- Contrats divers	121 871,09	
- UNESCO - Contrat N° 4500294671-A2 / CPM 2017: 838 155€ Final payment (Advisory services & Monitoring)	108 387,00	
- UNESCO - Contrat N° 4500336345 LOR n°6/2017: 43 611€ Final payment	3 336,00	
- IUCN - "Connecting Practice 2017"	10 148,09	
2- Missions de Conseil 2016	8 515,00	
- Pérou (Cuzco)	8 515,00	
3- Missions de Conseil 2017	23 227,00	
- Royaume-Uni (Stonehenge)	6 830,00	
- Italie (Vicenza)	3 120,00	
- Italie (Florence)	1 560,00	
- USA (Frank Lloyd Wright)	6 323,00	
- Zanzibar (Stone Town)	5 394,00	
Cotisations (Clients douteux)	5 790,00	5 790,00
Cotisations 2015	0,00	0,00
Cotisations 2016	1 030,00	1 030,00
Cotisations 2017	4 760,00	4 760,00
Autres Produits	637,94	0,00
Intérêts courus du compte sur Livret A-Association	637,94	
Total	160 041,03	5 790,00

Disponibilités

	Euro	860 313,99
Crédit Lyonnais - compte "Euro"	78 591,33	
Crédit Lyonnais - compte "Dollar" (\$ 18 249,05)	15 176,32	
Crédit du Nord - compte "Euro"	456 745,51	
Crédit du Nord - compte "Euro"/ Compte sur Livret A-Associations	85 696,07	
Crédit du Nord - compte "Dollar" (\$ 268 910,86)	223 533,54	
Caisse en euros	450,69	
Caisse en dollars (\$ 145)	120,53	

Charges d'exploitation

	0,00

Charges à payer sur contrats et missions de conseil

	30 567,92
Contrats divers	16 627,92
- UNESCO - Contrat N° 4500294671-A2: WH Convention activities 2017	6 029,85
- BAHRAIN: " Arab Regional Centre for World Heritage" "Thematic Study on the Heritage of Water"	1 420,77
- "Connecting Practice 2017: Honoraires Coordinatrice	3 177,30
- Subvention pour Myanmar (Création bureaux)	3 900,00
- Lake Ohrid Project n° 6/2017 - Frais Expert	2 100,00
Missions de conseil	13 940,00
- Panama (Transisthmian) 2017	4 200,00
- Slovénie & Rep. Tchèque (Ljubljana) 2017	2 000,00
- USA (Frank Lloyd Wright) 2017	2 600,00
- Zanzibar (Stone Town) 2017	2 640,00
- Pays-Bas (Amsterdam) 2017	2 500,00

Fournisseurs - Factures non parvenues

Frais généraux	82 469,15
Remboursement Getty, Annulation Subvention AG 2017	50 000,00
Université de Southampton, Open Access Archive 2017 (2700£)	3 090,00
Octoposs, Forfait support BDM 40H	4 080,00
Octoposs, Refonte de la BDM, Solde Paiement	10 846,44
Honoraires Cabinet Marquis Bilan, 2017 (Commissaires aux Comptes)	9 600,00
PR2I, Missions Hors Contrat 2017	702,00
ADP, Fiches de paie Nov. et Déc. 2017	1 024,44
Lyreco, Fournitures de bureau diverses	1 313,68
Canon, Photocopies	1 010,64
Frais postaux divers	265,18
Frais téléphoniques	245,89
Banque, Intérêts des comptes courants	290,88
Missions / Participations	0,00
-	0,00
Total Fournisseurs - Factures non parvenues	82 469,15

Personnel

	46 538,00
Provision sur congés payés arrêtés au 31/12/2017	46 538,00

Etat - Impôts & Taxes

	7 351,75
Taxe sur les salaires décembre 2017	4 622,00
Formation professionnelle continue 2017	2 729,75

Organismes sociaux

	59 632,39
Urssaf - décembre 2017	20 035,00
Reunica - décembre 2017	5 710,71
Generali Retraite - 4ème trimestre 2017	1 825,02
Generali Prévoyance - 4ème trimestre 2017	1 965,50
Mutuelle Bleue - 4ème trimestre 2017	3 915,66
Provision pour charges sur congés payés arrêtés au 31/12/2017	26 180,50

Créditeurs divers - Comptes tiers tenus par ICOMOS

		133 090,54
- Donations "Victoria Fall's Fund"	34 827,71	
- Programme Raymond Lemaire	13 843,71	
- Compte "Comité National Israël"	15 472,90	
- CSI "Patrimoine du 20 ^e Siècle" - ISC20C	2 460,18	
- CSI "Comité Bois" - IIBC	957,15	
- CSI "Paysages Culturels ICOMOS" - ISCCL	5 722,89	
- CSI "Art Rupestre" - CAR	1 107,13	
- CSI "Patrimoine Culturel Immatériel" - ICICH	464,42	
- CSI "Interprétation et Présentation" - ICIP	35,71	
- CSI "Patrimoine Bâti Partagé" - SBH	1 600,00	
- CSI "Analyse et Rest. des Struct. du Pat. Arch" - ISCARSAH	1 605,79	
- CSI "Fortifications et Patrimoine Militaire" - ICOFORT	2 688,29	
- CSI "Patrimoine Culturel Subaquatique" - ICUCH	800,00	
- CSI "Gestion du Patrimoine Archéologique" - ICAHM	3 841,56	
- CSI "Préparation aux Risques" - ICORP	1 879,81	
- CSI "Villes et Villages Historiques" - CIVVIH	3 998,73	
- CSI "Patrimoine Religieux" - PRERICO	524,87	
- CSI "Patrimoine de l'Architecture de Terre" - ISCEAH	3 157,15	
- CSI "Architecture Vernaculaire" - CIAV	1 540,90	
- CSI "Tourisme Culturel" - ICTC	3 237,82	
- CSI "Itinéraires Culturels" - CIIC	600,00	
- CSI "Comité Pierre" - ISCS	10 151,38	
- CSI "Documentation du Patrimoine" - CIPA	22 572,44	

Débiteurs divers - Opérations générales

		1 400,66
- Workshop in Germany (List Vilm)	115,36	
- Virement Voyage aux USA à Rembourser (Personnel ICOMOS)	1 285,30	

Charges constatées d'avance

		7 282,37
Frais Généraux:	7 282,37	
- AON, Assurance locaux 2017	1 672,71	
- AIG, Assurance du Bureau de l'ICOMOS	890,00	
- SCOPUS, Cartes vierges, membres 2017	1 920,00	
- SCOPUS, Nouvelles cartes de membres 2017	607,26	
- SAGE - Assistance annuelle	2 192,40	
Sur Contrats:	0,00	

Avances et acomptes reçus sur commande

		32 998,00
Avances s/Cotisations 2018		
- Comités Nationaux et Cotisations individuelles, Cotisations 2018	32 998,00	

Produits constatés d'avance

		139 619,15
Sur Contrats divers:	100 130,91	
- Corée du Sud, "Etude thématique sur l'Art Rupestre" (43000\$)	39 090,91	
- Kyushu University, Organisation colloques sur la "Reconstruction"	40 040,00	
- Arcadia (UK), Projet Anqa, Solde 2017 reporté	21 000,00	
Sur Missions de Conseil:	32 468,08	
- Saint Kitts et Nevis (Charlestown)	10 909,08	
- Ouganda (Kasubi)	1 500,00	
- Bahrein (Pearling)	4 400,00	
- Lituanie (Vilnius)	1 580,00	
- Micronésie (Nan Madol)	6 400,00	
- Bulgarie (Nessebar)	1 940,00	
- Brésil (Burie Marx)	5 739,00	
Divers:	7 020,16	
- Autriche, Supplément sur subvention 2018	5 000,00	
- ICOMOS US (2500\$), Subvention de fonctionnement 2018	2 020,16	

Détail des charges d'exploitation: 1

	2017	2016
Frais directs d'activité	42 567,14	32 432,76
Impression	12 199,64	8 961,34
Photocopies, photographies	9 277,48	9 407,39
Achat petits matériel et mobilier	2 094,53	3 651,22
Fournitures de bureau	7 185,52	7 453,71
Fournitures diverses	737,31	126,19
Achat documentation	809,02	832,91
Subvention aux Comités nationaux	3 900,00	2 000,00
Subvention aux Comités scientifiques internationaux	6 363,64	-
Immeuble	3 367,27	2 969,65
Loyer immeuble	-	-
Travaux d'aménagement	-	-
Gaz, EDF, Eau	-	-
Entretien	106,15	69,00
Assurances	3 261,12	2 900,65
Charges locatives	-	-
Personnel extérieur	217 144,42	139 661,28
Traductions	38 797,32	45 277,56
Etudes, recherches et travaux par personnel extérieur	77 552,86	1 989,00
Rémunération du personnel extérieur	100 794,24	92 394,72
Déplacements et missions	416 565,58	513 628,84
Honoraires missions contrats	205 594,02	247 232,99
Honoraires missions de conseil	54 190,09	118 056,00
Voyages missions Bureau	3 569,85	1 614,00
Voyages missions personnel	6 702,39	1 533,31
Voyages missions contrats et divers	57 906,96	58 517,77
Voyages et Per Diem sur missions de conseil	16 452,19	8 533,88
Allocations sous contrats et divers (Per Diem)	71 798,83	77 778,97
Déplacements	153,25	280,92
Assurances sur déplacements	198,00	81,00
Autres consommations externes	211 452,34	104 694,99
Honoraires divers	15 220,00	20 470,00
Assurance Comité Exécutif	890,00	890,00
Mécanographie	6 695,50	6 055,30
Cotisations, dons, achats divers	2 303,53	1 609,36
Réception	3 218,74	3 318,92
Organisations réunions	120 260,05	17 325,97
Affranchissements	7 339,75	8 734,88
Téléphone, fax	15 365,78	13 531,12
Location matériel	4 671,92	4 503,45
Entretien machines	27 278,82	20 903,71
Frais bancaires	8 208,25	7 352,28
Transport de publications	-	-

Détail des charges d'exploitation: 2

	2017	2016
Charges de personnel - Salaires	434 005,13	418 391,14
Salaires	422 589,49	399 988,40
Variation provision congés payés	-7 056,80	4 089,55
Remboursements de sécurité sociale	-	-
Remboursement transport	5 171,60	4 524,50
Indemnités stagiaires	11 522,40	9 788,69
Indemnités transactionnelles	1 778,44	-
Charges de personnel - Charges sociales	175 504,98	177 204,47
URSSAF	131 824,13	122 009,11
PÔLE EMPLOI	-	4 136,41
REUNICA	31 062,97	25 172,61
AGIRC - Klesia Retraite	-	4 280,63
GENERALI Retraite	3 465,87	3 305,51
GENERALI Prévoyance	7 096,34	6 995,37
Mutuelle Bleue	9 782,57	8 130,13
Médecine du travail	1 438,80	1 144,80
Variation provision charges sociales sur congés payés	-9 165,70	2 029,90
Impôts, Taxes & Versements assimilés	28 269,75	27 326,00
Taxe sur les salaires	25 540,00	23 877,00
Impôts locaux	-	-
Formation professionnelle continue	2 729,75	3 449,00
Autres impôts	-	-
Autres charges d'exploitation	158 383,91	79 227,42
Créances irrécouvrables dans l'exercice - cotisations	5 397,00	10 202,00
Créances irrécouvrables dans l'exercice - contrats	152 772,00	68 357,48
Créances irrécouvrables dans l'exercice - divers	214,91	667,94
Dotations aux amortissements et provisions	85 374,95	177 886,84
Amortissements	4 584,95	3 776,84
Provisions sur cotisations	5 790,00	9 677,00
Provision pour charges d'exploitation	-	40 000,00
Provision pour charges sur contrats	15 000,00	34 433,00
Provision pour charges sur personnel	-	30 000,00
Provision pour charges sur immeuble	60 000,00	60 000,00
Total charges d'exploitation	1 663 221,39	1 712 607,60
Charges exceptionnelles	0,00	3 491,55
Créances irrec. sur exercices antérieurs - cotisations	-	-
Créances irrec. sur exercices antérieurs - Contrats	-	-
Pertes exceptionnelles dans l'exercice	-	3 491,55
Pertes exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	-
Total charges exceptionnelles	0,00	3 491,55

Missions de conseil 2017

	Pays	Libellés	Montants
1	Malte	Valletta	5 304
2	Norvège	Vegaoyan	5 300
3	Royaume-Uni	Stonehenge	6 830
4	Italie	Vicenza	5 200
5	Algérie	Tipasa	3 800
6	Italie	Florence	5 200
7	Slovénie & Rep. Tchèque	Transisthmian	12 990
8	Panama	Ljubljana	5 050
9	Ukraine	Kiev	4 675
10	USA	Frank Llyod Wright	6 323
11	Tanzanie	Ngorongoro	4 755
12	Géorgie	Tentative List	12 568
13	Zanzibar	Stone Town	5 394
14	Pays-Bas	Amsterdam	4 200
Total			87 588,50



Commissaire
auxComptes.fr

CommissaireAuxComptes.fr
7, petit sentier de la Savoie
92 320 CHÂTILLON
Téléphone : 01-46-45-83-86
E-mail : cac@commissaireauxcomptes.fr

RAPPORT SPECIAL

IM

International Council on Monuments and Sites ICOMOS

Association Loi 1901

Siège social : 11, Rue du Séminaire de Conflans

94 220 CHARENTON LE PONT

SIRET 784 228 454 00038

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 Décembre 2017

Aux Sociétaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association-, nous vous présentons notre Rapport sur les conventions réglementées, et ce conformément aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Votre association a versé à des membres du Comité Exécutif, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, une somme totale de 4 169,29 Euros à titre de remboursements de frais et d'honoraires se décomposant comme suit :

- | | |
|--|----------------|
| - M. Alfredo CONTI, Vice-Président : honoraires | 1 560,91 Euros |
| - M. Grellan D.ROURKE, Vice-Président : frais de déplacement | 202,38 Euros |
| - M. Peter PHILLIPS, Vice-Président : frais de déplacement | 806,00 Euros |
| - Mme Pamela JEROME, Conseil d'Administration : frais de déplacement | 1 600,00 Euros |

Fait à Châtillon, le Vendredi 15 Février 2018

SAS

CommissaireAuxComptes.fr

Associée signataire :

Isabelle MARQUIS

Commissaire aux Comptes



Membre de la Compagnie

Régionale de Versailles